



N° d'affichage :

SEC/2019/05/005

COMMUNE DE DESHAIES

Conseil Municipal du 02 juillet 2019

Membres en  
exercice : 27

Membres  
présents : 17

Suffrages  
exprimés : 18

Votes  
Pour : 18

Votes  
Contre : 00

Abstention : 00

Certifiée exécutoire par  
le Maire compte tenu de  
l'affichage et de la  
réception en Préfecture  
le 18/07/2019  
Deshaies, le 18/07/2019

La Directrice Générale  
des Services

Mylène LACIDES

L'an deux mille dix-neuf, le Mardi 02 juillet, suite à la convocation du 21 juin, le Conseil Municipal de Deshaies s'est réuni en Mairie, à dix-huit heures trente minutes à la salle des délibérations, sous la présidence de Madame le Maire, Jeanny MARC.

**Sont présents :** MARC Jeanny, GUILLAUME Alphonse , OPET Ghislaine (**arrivée à 19h15**), GOUBIN Fred, BARRE Augustina, NICOISE Robert (*respectivement, Maire, 1<sup>er</sup>, 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> adjoint*), MOUILA Gladys APPOLINAIRE Lionel (**arrivé à 19h27**), PHILETAS Christina GAMIETTE Julien, GAMIETTE Myonette, , MORVAN Philippe, CARENE née VALLUET Marie-Yvonne (**arrivée à 19h05**), JUDITH (*née GOUBIN*) Villard, ALIDOR Fritz, SOMMEIL Nicole, VALLUET Odette, (Conseillers municipaux)

**Absents excusés :** BERNIER Maritza (*Procuration à Christina PHILETAS*), MICHALON Irmine, MOBETIE Marie-France (*respectivement 2<sup>ème</sup> adjoint, conseillères municipales*)

**Sont absents :** MANIOC Alain, SABAS Sydney, Max MATHIASIN, JEAN née SABAS Lydie, BALZINC Théogat, FLÉMIN Félix, GAMIETTE Liliane (conseillers municipaux),

**Secrétaire de séance :** Philippe MORVAN

**Ont assisté :** Directrice Générale des Services : Mylène LACIDES

**Secrétaires Administratives :** Odile OPET et Yasmine SAINT-MARC

Deshaies, le 02 juillet 2019

Le Maire

Jeanny MARC

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication

## REPARTITION DES JURÉS POUR LES ASSISES -EXERCICE 2020

### Exposé des motifs

Madame le Maire porte à la connaissance de l'Assemblée que conformément aux dispositions du code de procédure pénale, notamment ses articles 259, 260 et 261, la Collectivité doit procéder au tirage au sort du nombre de jurés au titre des sessions d'assises de l'année 2020.

L'arrêté DCL/BRGE du 29 avril 2019 portant répartition des jurés du Département de la Guadeloupe 2020 fixe à 4 le nombre de jurés pour la Commune de DESHAIES.

Toutefois, en vertu de l'article 261 du code de procédure pénale, le nombre de noms à tirer au sort est le triple de celui fixé par l'arrêté préfectoral, soit douze (12) jurés.

Conformément à l'article 17 du Code électoral, ce tirage au sort s'effectuera à partir de la liste générale des électeurs de la Commune. Cette liste municipale préparatoire indiquera chaque personne tirée au sort :

- ✓ Le nom, le(s) prénom(s)
- ✓ La date de naissance

Conseil Municipal du 02 juillet 2019-Délibération n° 19/05/52





N° d'affichage :

SEC/2019/05/005

COMMUNE DE DESHAIES

Conseil Municipal du 02 juillet 2019

- ✓ L'adresse complète
- ✓ La profession

Par ailleurs, les personnes tirées au sort ne doivent pas faire partie de la liste annuelle des jurés ni de celle des quatre dernières années.

Il convient de rappeler que ce tirage ne constitue que le premier stade de la procédure de désignation des jurés et que la liste définitive sera établie par une commission siégeant à la Cour d'Assises.

### DISPOSITIF DECISIONNEL

**Le Conseil Municipal,**

Où l'exposé de Madame le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'arrêté DCL/BRGE du 29 avril 2019 portant répartition des jurés du Département de la Guadeloupe 2020 fixe à 4 le nombre de jurés pour la Commune de DESHAIES.

Vu l'article 261 du code de procédure pénale

Après en avoir délibéré,

### **DECIDE à l'UNANIMITE**

**Article 1 : D'ARRETER** la liste des douze personnes devant figurer sur la liste annuelle des jurés pour la session 2020, selon le tableau joint en annexe.

**Article 2 : D'INFORMER** les personnes tirées au sort de leur désignation comme jurés des assises pour l'exercice 2020

**Article 3 :** Madame le Maire et Madame La Directrice Générale des Services sont chargées chacune en ce qui la concerne de l'exécution de la présente délibération.

Deshaies, le 02 juillet 2019

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour expédition conforme

Le Maire

Jeanny MARC



## Liste préparatoire des Jurés d'Assises titulaires pour l'année 2020

N° Sél.	Nom - Prénoms Date - Lieu de naissance	Profession	Domicile	Annotations
1	Mme ALBERT (CHARINI) Suzie Nathalie 28/07/1966 à SAINT-CLAUDE		CAFEIERE 97126 DESHAIES	
2	Mme ARCELIN Isabelle Dominique 22/06/1960 à PARIS 10E ARRONDISSEMENT		RIFLET 97126 DESHAIES	
3	Mme BERDIER Prisca 13/05/1991 à POINTE-À-PITRE		RIFLET 97126 DESHAIES	
4	Mme ILONGO (LANDRE) Danilla Baptiste 16/01/1950 à DESHAIES		LACOQUE 97126 DESHAIES	
5	M. LACIDES Georges Norbert 06/06/1967 à POINTE-À-PITRE		LE BOURG 97126 DESHAIES	
6	Mme MAIKOOVA Kenya Marika 22/07/1993 à PARIS 13E ARRONDISSEMENT		LACOQUE ALLEE DE LACOQUE 97126 DESHAIES	
7	M. MATHIASIN Alex David 20/09/1973 à LES ABYMES		BAS-VENT 97126 DESHAIES	
8	Mme MOUSSIN Sandra Ambroise 07/12/1981 à POINTE-À-PITRE		5002 CAFEIERE CHEMIN DU BOEING 97126 DESHAIES	
9	M. NÉMORIN-NAGOU (NEMORIN-NAGOU) Arnold Alexandre 23/08/1993 à POINTE-À-PITRE		666 ALLEE DU COEUR 97126 DESHAIES	

Envoyé en préfecture le 18/07/2019

Reçu en préfecture le 18/07/2019

Affiché le 18/07/2019

ID : 971-219711116-20190702-M2019\_0552-DE



## Liste préparatoire des Jurés d'Assises titulaires pour l'année 2020

N° Sél.	Nom - Prénoms Date - Lieu de naissance	Profession	Domicile	Annotations
10	Mme SAMAR Dorothee Magali 21/01/1983 à LES ABYMES		MATOUBA 97126 DESHAIES	
11	M. THOMIAS Anselme Benoît 23/03/1958 à POINTE-A-PITRE		RIFLET 97126 DESHAIES	
12	M. TURLAS Raymond Serge 06/11/1979 à LES ABYMES		RIFLET 97126 DESHAIES	

Total : 12 jurés

Fait à Deshaies le 03/07/2019



Envoyé en préfecture le 18/07/2019

Reçu en préfecture le 18/07/2019

Affiché le 18/07/2019

ID : 971-219711116-20190702-M2019\_0552-DE